



CONSEIL DE QUARTIER

DES CHUTES-
MONTMORENCY

Procès-verbal de la cinquième assemblée ordinaire du conseil d'administration du conseil de quartier des Chutes-Montmorency de l'année 2025, tenue :

le mercredi 20 novembre 2024, à 19 h

au Centre communautaire des Chutes,

4551, boulevard Sainte-Anne, salle Fleur-de-Lys

PRÉSENCES :

M ^{me} Audrey Croteau	Administratrice (2026)
M. François Godin	Présidence (2025)
M. Bobby Léger	Trésorier (2025)
M. Nicolas Renard	Vice-président (2026)
M. Christian Yapo	Secrétaire (2026)

Membres sans droit de vote :

M. Stevens Mélançon	Conseiller municipal du district de la Chute-Montmorency–Seigneurial
---------------------	--

ABSENCES :

Mme Nancy Bolduc	Directrice du Parc de la Chute-Montmorency / Administratrice (2025)
------------------	--

IL Y A QUORUM

AUTRES PRÉSENCES :

M ^{me} Laurianne Delisle-Côté	Conseillère en urbanisme, Division de la gestion territoriale
M ^{me} Camille-Esther Garon	Conseillère en consultations publiques, Service des relations citoyennes et des communications

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, 48 personnes assistent à l'assemblée.

Projet d'ordre du jour
5^e ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mercredi 20 novembre 2024, à 19h00

Centre communautaire des Chutes, 4551, boulevard Sainte-Anne, Salle Fleur-de-Lys

24-11-01	Lecture et adoption du projet d'ordre du jour	19 h 00
24-11-02	Adoption et suivi du procès-verbal de l'assemblée du 16 octobre 2024	19 h 05
24-11-03	Assemblée publique de consultation et demande d'opinion • Présentation du projet - PIIA • Période de questions et commentaires du public • Période de questions et commentaires du conseil de quartier • Demande d'opinion du conseil de quartier des Chutes-Montmorency	19 h 10
24-11-04	Suivi des comités	19 h 55
24-11-05	Suivi des dossiers du conseil de quartier	20 h 10
24-11-06	Période réservée au conseiller municipal	20 h 30
24-11-07	Période de questions et de commentaires des citoyens	20 h 40
24-11-08	Trésorerie	20 h 50
24-11-09	Divers	20 h 55
24-11-10	Levée de l'assemblée	21 h 00

d

Note : L'horaire est à titre indicatif et peut être sujet à changement en fonction des discussions.

Interlocuteur privilégié de la Ville, le conseil de quartier a pour mission de permettre aux citoyens d'exprimer leurs opinions et leurs besoins à l'égard de questions qui concernent leur quartier, notamment en ce qui a trait à l'aménagement du territoire, l'aménagement des propriétés municipales, la vie communautaire et la sécurité publique.

Renseignements : Camille Esther Garon – conseillère en consultations publiques

418 641-6411, poste 1545 - camilleesther.garon@ville.quebec.qc.ca

Calendrier des rencontres, ordres du jour et procès-verbaux : www.ville.quebec.qc.ca/conseilsdequartier

Procès-verbal

24-11-01. Lecture et adoption du projet d'ordre du jour

François Godin ouvre l'assemblée à 19 h.

SUR PROPOSITION DE Audrey Croteau, D'UNEMENT APPUYÉE PAR Bobby Léger, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour.

24-11-02. Adoption et suivi du procès-verbal du 16 octobre 2024

SUR PROPOSITION DE Nicolas Renard, D'UNEMENT APPUYÉE PAR Cristian Yapo, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter le procès-verbal du 16 octobre 2024.

24-11-03. Assemblée publique de consultation et demande d'opinion

- [Présentation du projet – PIIA](#)

Camille-Esther Garon, conseillère en consultations publiques au Service des relations citoyennes et des communications, présente le cheminement d'une modification à la réglementation d'urbanisme et le processus de consultation prévu selon la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, la Charte de la Ville de Québec – capitale nationale du Québec et la Politique de participation publique de la Ville de Québec.

Laurianne Delisle-Côté, conseillère en urbanisme à la Division de la gestion territoriale, présente le [projet de modification réglementaire R.C.A.5V.Q. 341](#). Voir [la présentation](#).

- [Période de questions et commentaires du public](#)

Voir le [rapport d'opinion du conseil de quartier du 20 novembre 2024](#).

- [Période de questions et commentaires du conseil de quartier](#)

Voir le [rapport d'opinion du conseil de quartier du 20 novembre 2024](#).

- [Demande d'opinion du conseil de quartier des Chutes-Montmorency](#)

Le conseil de quartier des Chutes-Montmorency recommande au conseil d'arrondissement, à la majorité des voix, l'option C, soit d'approuver le projet de modification à la réglementation d'urbanisme, mais avec une demande particulière.

Le conseil de quartier des Chutes-Montmorency est d'avis que le Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) devrait tenir compte des particularités d'aménagement des différents secteurs.

Ainsi, la demande particulière est la suivante : recommander l'abrogation du PIIA pour les secteurs suivants : avenue des Rapides, rue d'Everell et boulevard des Chutes, mais refuser l'abrogation du PIIA qui touche spécifiquement les terrains du secteur situés sur la rue des Pionnières-de-Beauport. Des enjeux d'aménagement de secteur sont reconnus comme étant sensibles pour les citoyens.

Dans ce contexte, le conseil de quartier des Chutes-Montmorency recommande fortement au conseil d'arrondissement de Beauport de mener un processus de modification réglementaire sur les normes de zonage pour ce secteur, notamment pour restreindre les types d'usages.

En outre, il recommande au conseil d'arrondissement de valider les conditions pour l'élaboration d'un Plan particulier d'urbanisme (PPU) afin de donner un caractère distinctif axé sur l'attrait du fleuve Saint-Laurent.

Voir le [rapport d'opinion du conseil de quartier du 20 novembre 2024](#).

24-11-04. Suivi des comités

En l'absence de secrétaire de soutien, il n'est pas possible de faire état des discussions sur ce sujet.

24-11-05. Suivi des dossiers du conseil de quartier

En l'absence de secrétaire de soutien, il n'est pas possible de faire état des discussions sur ce sujet.

24-11-06. Période réservée au conseiller municipal

Stevens Mélançon, conseiller municipal du district de la Chute-Montmorency–Seigneurial, mentionne les informations de la Ville susceptibles d'intéresser les citoyens du quartier.

En l'absence de secrétaire de soutien, il n'est pas possible de faire état des sujets abordés.

24-11-07. Période de questions et de commentaires des citoyens

En l'absence de secrétaire de soutien, il n'est pas possible de faire état des sujets abordés.

24-11-08. Trésorerie

En l'absence de secrétaire de soutien, il n'est pas possible de faire état des discussions sur ce sujet.

24-11-09. Divers

En l'absence de secrétaire de soutien, il n'est pas possible de faire état des sujets abordés.

24-11-10. Levée de l'assemblée

L'assemblée est levée à 21 h.

La prochaine assemblée ordinaire du conseil d'administration du conseil de quartier aura lieu le mercredi 15 janvier 2025 à 19 h.

François Godin

Président

Christian Yapo

Secrétaire